



## Légumes de plein champ et d'industrie

**N°01**  
**07/05/2026**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON N-A**  
aurore.tailleur@fredon-na.fr

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

### La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale de ce  
bulletin autorisée. Reproduction  
partielle autorisée avec la  
mention « extrait du bulletin de  
santé du végétal Nouvelle-  
Aquitaine Légumes de plein  
champ et d'industrie N°1  
du 07/05/26 »

## Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Asperge

- **Scutigérelles** : forte pression dans les Landes. Attaques problématiques et en extension.
- **Mouches des semis** : période de sensibilité pour les parcelles en production.
- **Criocères** : présence d'adultes, de larves et d'œufs.
- **Stemphylium** : 1<sup>ers</sup> symptômes visibles à la base des tiges sur les parcelles en végétation des Landes.

### Carotte

- **Pucerons** : forte pression dans les primeurs.
- **Adventices** : problématique majeure.

### Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les jeunes semis.
- **Sésamie** : selon Nona, les 30% du vol sont en cours actuellement et les 50% du vol débuteront dès le début de la semaine prochaine.
- **Pyrale, H. armigera, S. exigua** : les vols ont débuté.

### Haricot

- **Mouches des semis** : quelques attaques dans les Sables.

### Tomate

- **Pucerons** : quelques parcelles avec forte présence.

### Notes nationales

- [« Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes »](#)
- [Notes nationales - Biodiversité](#)



En 2026, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

## Prévisions météorologiques (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :					
<b>Blaye (33)</b>	<b>VENDREDI 08</b>  <b>10° / 24°</b> ▼ 20 km/h	<b>SAMEDI 09</b>  <b>12° / 24°</b> ▼ 20 km/h	<b>DIMANCHE 10</b>  <b>14° / 23°</b> ▼ 20 km/h	<b>LUNDI 11</b>  <b>13° / 21°</b> ► 20 km/h 45 km/h	<b>MARDI 12</b>  <b>10° / 21°</b> ◀ 15 km/h	<b>MERCREDI 13</b>  <b>13° / 19°</b> ► 20 km/h 40 km/h
<b>Saint-Jean-d'Illac (33)</b>	<b>VENDREDI 08</b>  <b>8° / 22°</b> ▼ 10 km/h	<b>SAMEDI 09</b>  <b>10° / 24°</b> ◀ 10 km/h	<b>DIMANCHE 10</b>  <b>12° / 22°</b> ► 15 km/h 40 km/h	<b>LUNDI 11</b>  <b>11° / 21°</b> ► 20 km/h 45 km/h	<b>MARDI 12</b>  <b>9° / 22°</b> ◀ 10 km/h	<b>MERCREDI 13</b>  <b>12° / 20°</b> ► 15 km/h 45 km/h
<b>Herm (40)</b>	<b>VENDREDI 08</b>  <b>10° / 23°</b> ◀ 10 km/h	<b>SAMEDI 09</b>  <b>11° / 24°</b> ◀ 10 km/h	<b>DIMANCHE 10</b>  <b>11° / 23°</b> ► 15 km/h 40 km/h	<b>LUNDI 11</b>  <b>12° / 22°</b> ► 20 km/h 45 km/h	<b>MARDI 12</b>  <b>11° / 20°</b> ◀ 15 km/h	<b>MERCREDI 13</b>  <b>12° / 19°</b> ► 15 km/h 40 km/h
<b>Denguin (64)</b>	<b>VENDREDI 08</b>  <b>9° / 23°</b> ► 10 km/h	<b>SAMEDI 09</b>  <b>10° / 23°</b> ◀ 10 km/h	<b>DIMANCHE 10</b>  <b>12° / 23°</b> ► 10 km/h	<b>LUNDI 11</b>  <b>12° / 21°</b> ► 15 km/h	<b>MARDI 12</b>  <b>10° / 19°</b> ◀ 15 km/h	<b>MERCREDI 13</b>  <b>12° / 18°</b> ► 15 km/h
<b>Marmande (47)</b>	<b>VENDREDI 08</b>  <b>9° / 23°</b> ▼ 15 km/h	<b>SAMEDI 09</b>  <b>10° / 24°</b> ► 20 km/h	<b>DIMANCHE 10</b>  <b>13° / 24°</b> ► 15 km/h	<b>LUNDI 11</b>  <b>13° / 20°</b> ► 20 km/h	<b>MARDI 12</b>  <b>12° / 23°</b> ◀ 10 km/h	<b>MERCREDI 13</b>  <b>13° / 20°</b> ► 15 km/h



## Solutions de biocontrôle

Consultez la *note de service* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

**De manière générale et pour toutes les cultures, soyez attentifs à la préservation des auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.**

## Asperge

### • Réseau de surveillance

En 2026, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, dans les Landes (Sables et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

### • Surface renseignée

Dans les Landes, les parcelles sont rentrées en production au cours de la semaine du 10 février.

Pour la rédaction de ce bulletin, 508 ha ont été renseignés dans les Landes : 400 ha en récolte et 108 ha en végétation (plantations 2025 et 2026).

Pas de donnée pour le Blayais cette semaine.

### • Etat sanitaire des cultures

#### ○ Scutigérelles

Landes : des attaques de scutigérelles sont signalées sur 11% des parcelles en récolte (soit 44 ha) dont 19 ha très fortement impactés (récolte en grande partie non exploitable). La situation est **très problématique et en extension**.



**Scutigérelles : dégâts sur turions à la récolte + présence dans terre**

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

#### **Evaluation du risque :**

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables aux scutigérelles qui attaquent les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses humifères mais également dans le Blayais.

#### ○ Taupins

Landes : quelques attaques de taupins sont signalées sur 44% des parcelles en récolte (soit 11% des surfaces renseignées). Les attaques sont faibles et surviennent en parallèle des attaques de scutigérelles.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.



## o Mouches des semis (*Delia platura*)

Landes : comme les années précédentes, les mouches des semis sont problématiques sur la première semaine de récolte et également après le rebuttage. Dans les deux cas, les paillages empêchent ou limitent fortement les pontes les semaines suivantes.

A ce jour, des attaques de larves de mouches des semis sur turions sont visibles sur l'ensemble des parcelles en production (soit 400 ha) mais elles restent faibles (présence sur moins de 5% des turions).

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

### **Evaluation du risque :**

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage / paillage.

## o Criocère

### **Éléments de biologie :**

Le criocère *Crioceris asparagi* est inféodé à l'asperge. L'adulte est un petit coléoptère de 6 mm qui hiverne dans le sol, ou sous les végétaux en décomposition, pour se nourrir. Il mordille également les turions. Les œufs sont de forme ovale. Ils sont de couleur noire à marron verdâtre, pondus séparément ou en rangs de 3 à 10, posés perpendiculairement sur les rameaux et feuilles des asperges. La larve, en forme de petite limace grise de 7 mm avec tête et pattes noires, ronge les organes aériens de l'Asperge. Lorsque sa croissance est achevée, la larve descend le long de la plante et se nymphose dans le sol. La larve, tout comme le ravageur une fois adulte, se nourrit du feuillage de l'asperge. Tout en se nourrissant, les larves sécrètent un liquide noirâtre constitué de matières fécales qui peuvent contaminer la plante.

Le cycle de développement du criocère de l'asperge comprend le stade œuf, 4 stades larvaires, un stade puppe et l'adulte. 2 générations se succèdent dans l'année. Les adultes qui ont hiverné pondent dès les premiers jours de mai et les adultes de première génération apparaissent en juin. Ceux de la deuxième génération sont formés en juillet mais restent en diapause jusqu'au printemps suivant.



**Adultes, œufs et larves de criocères**

(Crédit Photo : FREDON NA)

### **Situation sur le terrain :**

Landes : on note la présence faible à modérée de criocères adultes ainsi que des œufs sur la totalité des parcelles en végétation (soit 108 ha, plantations 2025 et 2026), dont 45 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire de rang. Les larves sont présentes uniquement sur les plantations 2025.

### **Seuil indicatif de risque :**

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.

### **Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques actuelles, fraîches et humides, ne sont pas favorables à l'activité des criocères. Cependant, dans certaines parcelles des Landes, les populations de criocères sont modérées et le seuil indicatif de risque est atteint.

- **Stemphylium**

Landes : les premiers symptômes de *Stemphylium* sont présents à la base des tiges des plantations 2025. On note 45 ha touchés (soit 42% des parcelles en végétation observées).

**Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques fraîches et humides de ces derniers jours sont très favorables au développement du *Stemphylium*.

## Carotte

- **Réseau de surveillance**

En 2026, 2 parcelles de référence seront suivies dans la zone des Sables et dans le Médoc. En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes et Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

- **Calendrier des cultures**

	<b>SEMIS</b>	<b>RECOLTE</b>	<b>CONSERVATION AU CHAMP</b>
<b>Carotte primeur</b>	Octobre à mars	Avril à juillet	/
<b>Carotte de saison</b>	Avril à juin	Août à octobre	/
<b>Carotte de garde (= de conservation)</b>	Juin à août	/	Novembre à avril

- **Surface renseignée**

Les premiers semis de carottes primeurs ont débuté en novembre et se sont terminés entre fin mars et première semaine d'avril. Les premiers débâchages ont commencé mi-mars. Les premières récoltes ne sont pas prévues avant la semaine du 20 mai.

Les premiers semis de carottes de saison ont suivi la fin des semis de carottes primeurs. Ils ont été réalisés au cours des semaines 13 et 14.

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 001 ha ont été renseignés : 821 ha de carottes primeurs et 180 ha de carottes de saison. Une parcelle de référence située dans le Médoc a également été suivie.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Pucerons**

Carottes primeurs : des attaques de pucerons ont été observées après débâchage. Certaines parcelles sont très attaquées, notamment 30 ha de carottes primeurs conduites en Agriculture Biologique et 38 ha en conventionnel. Sur ces parcelles, les carottes ont une croissance bloquée, qui a du mal à repartir. Les plantes présentent des feuillages jaunes avec suspicion de viroses. Sur d'autres parcelles (40 à 60 ha), des pucerons ont été relevés mais sans dégât apparent.

Il semblerait que l'espèce de puceron observée soit *Cavariella aegopodii*, puceron du saule et de la carotte.



**Carottes ayant subi des attaques de pucerons : plantes peu vigoureuses voire bloquées avec des décolorations jaunes du feuillage**  
(Crédit Photo : C. CHATEAU – Invenio)

- **Nématodes**

Carottes primeurs : quelques dégâts de nématodes ont été observés, notamment sur la zone des Sables.

- **Mouches de la carotte**

Carottes primeurs : quelques dégâts de mouches de la carotte ont été constatés sur les premiers agréages, avec une estimation à moins de 5% de carottes attaquées.

- **Alternaria**

Carottes primeurs : quelques foyers sont visibles dans les parcelles depuis cette semaine, avec des feuillages présentant des grillures.

- **Adventices**

Carottes primeurs :

Dans les parcelles de carottes primeurs, on note le développement d'une flore adventice estivale avec notamment la présence importante de morelles noires, de daturas, d'amarantes, de galinsogas, de digitaires et de panics dichotomes. La gestion du datura est compliquée avec 4 parcelles qui sont particulièrement impactées ainsi que d'autres parcelles avec présence plus éparse, soit une surface totale de 85 ha impactés par le datura. Pour la gestion de la morelle, des opérations de désherbage manuel sont en cours sur 20 à 40 ha avec 40 à 50 h/ha de désherbage manuel nécessaire.

Sous les bâches et au débâchage, on note la présence de pâturin. On note également des parcelles avec du séneçon commun et du séneçon forestier, nécessitant un désherbage manuel dans certains cas (15 à 20 h/ha). On note peu de mouron cette année.

Le souchet est également très présent en primeur, il a émergé sous les bâches et depuis il se développe activement. On note au moins 75% des parcelles présentant des ronds de souchets avec 5% des surfaces impactées non cultivables (à détruire), ce qui représente 50 à 60 ha.

**Méthodes alternatives :**

- Binages
- Désherbages manuels

Carottes de saison :

Sur les premières parcelles de carottes de saison, on constate déjà un important développement de la flore adventice estivale avec notamment des morelles noires, des daturas, des amarantes, des galinsogas, des digitaires et des panics dichotomes. On note 35 ha avec beaucoup de digitaires et 50 ha avec de nombreuses morelles noires. On note également beaucoup de souchet en développement. L'année s'annonce compliquée sur la gestion des adventices.

**Méthodes alternatives :**

- Binages



**Développement de morelles noires dans les carottes primeurs**

(Crédit Photo : C. LETIERCE – Pot-au-Pin)

# Maïs doux

## • Réseau de surveillance

En 2026, plusieurs parcelles de référence, situées dans les principaux bassins de production de maïs doux, seront suivies. En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans les Landes (Sables, Haute-Lande, Sud Adour), en Lot-et-Garonne et dans les Côteaux du Béarn et des Gaves.

## • Surface renseignée

Les premiers semis ont été réalisés autour du 20 avril, notamment dans les Landes et en Lot-et-Garonne, avec des conditions de semis exceptionnelles pour un mois d'avril et une levée en 6 jours.

Pour la rédaction de ce bulletin, 114 ha ont été renseignés dans les Landes et en Lot-et-Garonne (stade « semis » à « 2-3 feuilles » - BBCH 12-13).

## • Etat sanitaire des cultures

### • Vers gris

#### Eléments de biologie :

Les vers gris sont des chenilles de lépidoptères de la famille des noctuelles. Deux espèces sévissent sur la culture de maïs doux : *Agrotis segetum* et *Agrotis ipsilon*. Ces insectes sont polyphages et peuvent également attaquer d'autres cultures (asperge, carotte, tabac, etc.).

Les chenilles de ce papillon causent des dégâts au maïs doux en attaquant le collet de la plante et en provoquant le flétrissement puis la mort de celle-ci. Ces attaques surviennent lors des jeunes stades du maïs, jusqu'à 8-10 feuilles environ, alors que la tige de la plante est encore tendre.

Les dégâts de vers gris se reconnaissent à l'aspect flétri du pied et à la trace de morsures à la base du pied. La chenille est grise et peut être trouvée dans le sol en grattant à la base du pied de maïs.



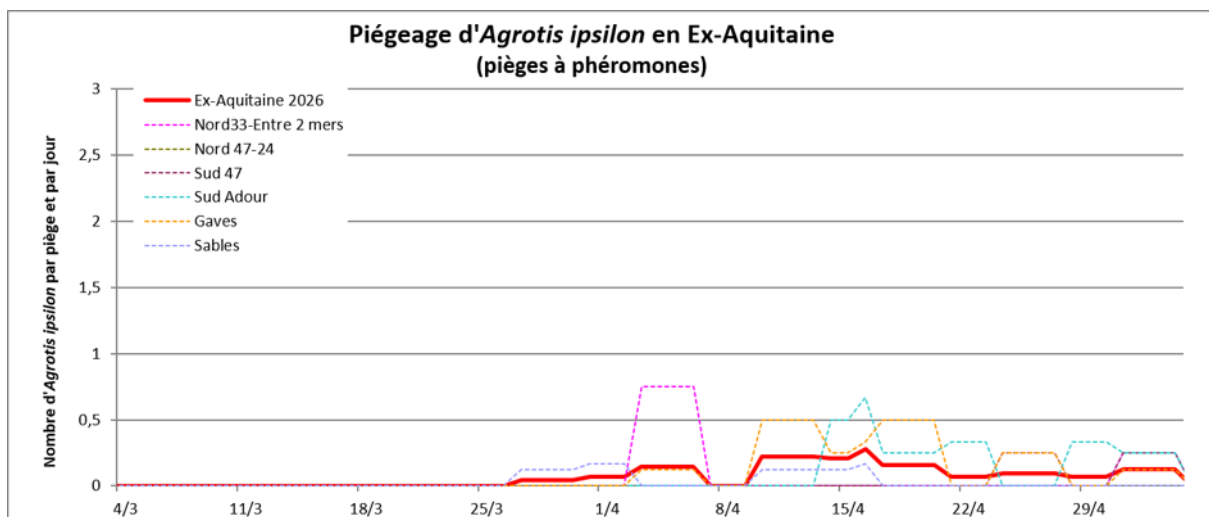
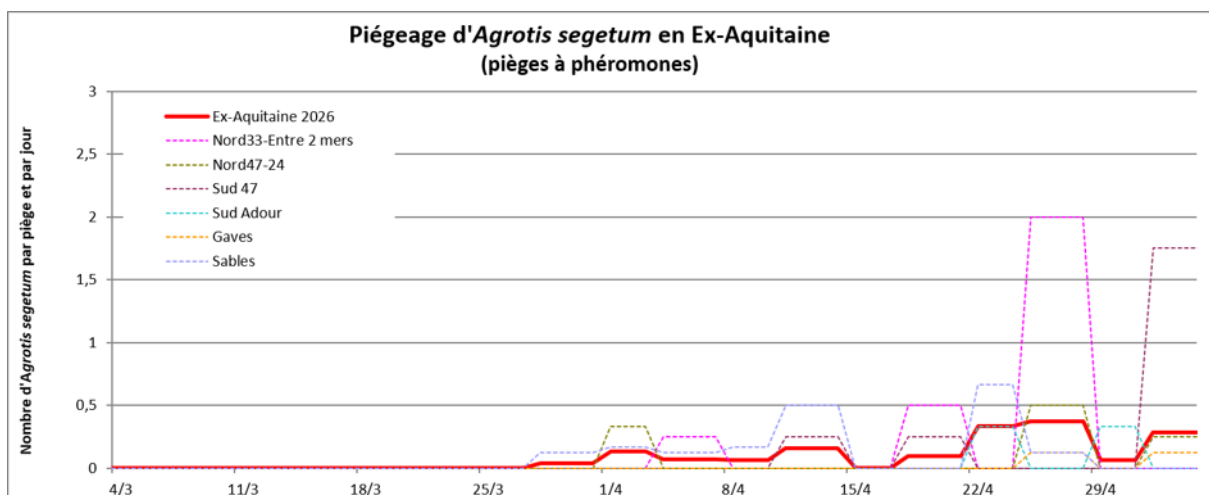
**Dégâts (cornet flétri), morsure et larve de vers gris**

(Crédit Photo : FREDON NA)

#### Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 9 mars. Les premières captures d'*A. segetum* et d'*A. ipsilon* ont été enregistrées le 30 mars dans les Sables.

Cette semaine, 10 papillons d'*A. segetum* ont été capturés dont 9 en maïs dans les secteurs Sud 47, Gaves et Sables, et 5 papillons d'*A. ipsilon* ont été piégés en maïs dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Sud 47, Sud Adour, Gaves et Sables.



Aucune attaque signalée pour le moment.

**Période de risque :** jeune maïs, « 2 feuilles » à « 8 – 10 feuilles »

**Seuil indicatif de risque :** 5% de pieds attaqués.

**Evaluation du risque :**

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

○ **Sésamie**

**Éléments de biologie :**

La sésamie est un papillon de la famille des Noctuelles effectuant deux à trois générations dans le Sud-Ouest. La chenille de sésamie peut causer d'importants dégâts sur maïs doux et occasionner une baisse de rendement pouvant atteindre 15 à 30 % lors de fortes infestations.

Cet insecte passe l'hiver sous forme de larve dans les chaumes de maïs de la culture précédente. Les adultes émergent au mois de mai et pondent sur la nouvelle culture de maïs entre la gaine des feuilles et la tige. Les pieds porteurs de ces pontes sont repérables à leur cornet flétri et à la présence de larves à leur base, on parle alors de pied de ponte de sésamie.



**Pied de maïs doux avec attaque de sésamie (cornet flétri)**

(Crédit Photo : A. TAILLEUR – FREDON NA)

Ces chenilles vont ensuite coloniser les tiges du maïs avoisinant, les forer et grossir à l'intérieur. Cette première génération du

ravageur occasionne ainsi une perte de pieds de maïs, ces dégâts sont observables sur des ronds de quelques mètres autour du pied de ponte.

Les chenilles vont ensuite se chrysalider dans la tige du maïs et engendrer une deuxième voire une troisième génération de papillons au cours de l'été. Ceux-ci vont pondre dans les épis de maïs ou les inflorescences. Ces générations de chenilles occasionnent alors des dégâts sur les épis (casse des pédoncules des épis, perturbation de l'alimentation des grains, installation de maladies cryptogamiques telles que fusariose) et les tiges (casse des pieds).



N.B. : le cornet flétri se rencontre également lors de dégâts de vers gris, mais dans ce cas, il y a un trou à la base du pied, et une seule grosse chenille grise peut être éventuellement visible à la base.

**Jeunes larves de sésamie**  
(Crédit Photo : FREDON NA)

### Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones sésamie ont été mis en place début avril avec les premières captures enregistrées le 20 avril dans le Sud Adour et dans les Gaves. Cette semaine, 36 papillons ont été capturés dont 23 en maïs dans les secteurs Sud Adour, Gaves et Sables.

### Modélisation :

Le tableau ci-après propose les dates de vol selon les secteurs en ex-Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

#### Prévisions du modèle Nona à la date du 4 mai 2026 Secteur Aquitaine

#### Vol de première génération

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Cestas	21/04	14-15/05	20-21/05	-
	Blayais	21/04	9-10/05	14-15/05	-
Pyrénées-Atlantiques	Vallée des gaves	20/04	12-13/05	17-18/05	-
	Pau	20/04	9-10/05	16-17/05	-
Landes	Haute Lande	21/04	10-11/05	16-17/05	-
	Pays d'Orthe	18/04	5-6/05	11-12/05	-
	Chalosse	19/04	7-8/05	13-14/05	-
Lot-Et-Garonne	Vallée du Lot	22/04	12-13/05	17-18/05	-
	Vallée de la Garonne	19/04	7-8/05	12-13/05	-
Dordogne	Bergeracois	24/04	13-14/05	17-18/05	-
	Ribéracois	21/04	9-10/05	14-15/05	-

Selon les données de modélisation au 4 mai, le maximum de dépôt de ponte (30% de vol) est en cours actuellement (prévu entre le 5 mai et le 15 mai, selon les secteurs). Pour les secteurs précoces, les 50% du vol sont prévus la semaine prochaine (entre le 11 mai et le 21 mai, selon les secteurs).

**Période de risque :** maïs doux ayant atteint le stade « 3 – 4 feuilles » (BBCH 13 – 14).

**Seuil indicatif de risque :** le seuil indicatif de risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de pontes).

#### Evaluation du risque :

Deux stades sont à retenir pour gérer la première génération de sésamie :

- **l'œuf :** le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé (prévu entre le 5 mai et le 15 mai selon les secteurs) ;
- **la larve :** la larve de sésamie peut être atteinte lorsqu'elle quitte le pied de ponte pour coloniser les pieds de maïs doux à proximité. Le maximum de larves baladeuses (L1 et L2) est présent lorsque 50 % des adultes ont émergé. Selon Nona, le stade « larves baladeuses » est prévu dès la semaine prochaine pour les secteurs précoces (entre le 11 mai et le 21 mai selon les secteurs).

- **Pyrale**

**Situation sur le terrain :**

Les premiers pièges à phéromones pyrale ont été mis en place début avril. Les premières captures ont été enregistrées le 27 avril, dans les secteurs Sud 47 et Gaves.

Cette semaine, 14 pyrales ont été capturées, dont 12 en maïs dans les secteurs Sud 47, Sud Adour et Gaves.

- ***Helicoverpa armigera***

**Situation sur le terrain :**

Les premiers pièges à phéromones *Helicoverpa armigera* ont été mis en place début avril. Les premières captures ont été enregistrées le 30 avril, dans les Sables.

Cette semaine, 12 papillons ont été capturés dont 11 en maïs dans les secteurs Sud 47, Gaves et Sables.

- ***Spodoptera exigua***

**Situation sur le terrain :**

Les premiers pièges *Spodoptera exigua* ont été mis en place à partir du 13 avril et les premières captures ont été enregistrées le 27 avril dernier dans le Nord 47 – 24.

Cette semaine, 20 papillons ont été capturés dont 12 en maïs dans les Sables.

- **Adventices**

Quelques adventices sont visibles dans les premières parcelles de maïs doux : chénopodes, daturas, morelles, liserons, souchets et panics.

## Haricot

---

- **Réseau de surveillance**

En 2026, plusieurs parcelles de référence seront suivies, principalement dans la zone des Sables. En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, dans les Landes (Sables et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles ont été semées fin avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 151 ha ont été renseignés. La majorité des parcelles est en cours de levée et les parcelles les plus avancées sont au stade « 2 feuilles simples » (BBCH 12). 2 parcelles de référence situées à Ychoux et Sabres (40) ont également été suivies.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouches des semis**

**Situation sur le terrain :**

On note 58,5 ha (secteur Sabres / Labrit) avec la présence de mouches des semis dont 25 ha avec un pied attaqué pour 10 mètres linéaires de rang.

**Période de risque :** les haricots sont sensibles du semis jusqu'au stade « 2 feuilles trifoliées », c'est-à-dire durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.

- **Adventices**

Des daturas et des morelles sont visibles dans les premières parcelles de haricot.

## Tomate

---

- **Réseau de surveillance**

En 2026, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, sur l'ensemble de l'ex-Aquitaine.

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de tomates d'industries ont été plantées le 15 avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 137 ha ont été renseignés. Les parcelles vont du stade « plantation » à « 3 – 7 feuilles » (BBCH 13 à 17).

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Pucerons**

De nombreux pucerons sont présents sur 15 ha avec plus de 10% des pieds avec une colonie visible.



**Pucerons sur feuille de tomate**  
(Crédit Photo : S. DUPLAND – Terres du Sud)

- **Adventices**

La présence d'Ambrosie est signalée dans les plantations de tomates, 5 ha sont fortement touchés.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :**

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres du Sud Fruits et Légumes, Unilet, Vicampo

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*